Saint Maurice info

www.ville-saint-maurice.com

Mars 2011

> Les 20 et 27 mars 2011

Edito

Le Département, cet inconnu… Bien peu savent en effet l'importance des institutions départementales en charge de nombreuses compétences qui concernent notre vie quotidienne.
Bien sûr, à la tête de chaque département, il y a un Préfet qui représente l'ensemble des services de l'Etat. Mais il y a aussi un Conseil Général, assemblée élue au suffrage universel, et qui, depuis les lois de décentralisation, a reçu de nouveaux pouvoirs importants : l'action sanitaire, avec les actions préventives en matière de santé publique ; l'action sociale avec le financement des crèches, l'insertion sociale, l'aide aux handicapés.
Le Département gère aussi nos collèges et le développement des enseignements artistiques. Nos voiries départementales et nos cours d'eau sont entretenus par le Conseil Général.
Enfin celui-ci a compétence pour favoriser le développement économique et celui des entreprises de notre Val-de-Marne.
Tous ces sujets concernent notre vie de tous les jours.

Les 20 et 27 mars prochains, les électeurs sont invités à renouveler la moitié de leurs Conseillers généraux dont le nôtre, pour le Canton de Charenton-Saint Maurice.
Alors, quelque soit le jugement que vous portez sur l'action de cette Assemblée, faites l'effort de venir voter.
C'est un devoir civique pour chacune et chacun d'entre nous. C'est aussi un droit que bien des peuples du Monde nous envient. Il suffit pour s'en convaincre de regarder, dans l'actualité récente, tous ces peuples qui aspirent à la démocratie, souvent au prix de leur propre vie.

C'est aussi un droit chèrement payé par les générations précédentes, qui se sont battues pour conserver ce droit, cette liberté imprescriptible de s'exprimer sur la gestion des affaires publiques.
Alors acceptez d'accomplir ce devoir de citoyen.
Nombre d'entre vous connaissent peu ces institutions départementales, ces pages vous aideront à mieux comprendre leur rôle, les femmes et les hommes qui s'y dévouent pour votre service.

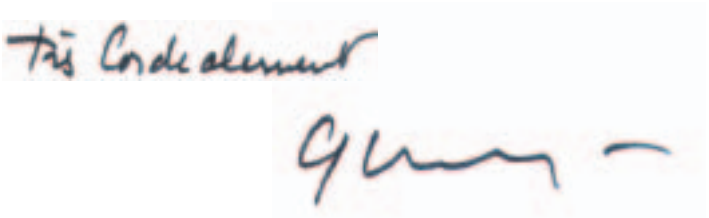

Christian Cambon
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Venez rencontrer
le Maire ou ses adjoints
Tous les dimanches
De 10h30 à 12h
Sans rendez-vous
30, bis av du Maréchal de Lattre de Tassigny

Venez rencontrer le Maire ou ses adjoints
Tous les dimanches matins de 10h30 à 12h00
Salle des Epinettes - 30, bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Une vie nouvelle pour le cinéma le "Capitole" ?

L'immeuble de l'ancien cinéma le Capitole échappera à la démolition par décision du Maire. Si les propriétaires donnent leur accord, une solution se dessine à moyen terme : elle permettrait aux Mauritiens de retrouver un cinéma d'art et d'essai agrémenté d'un pôle culturel.
Et cela sans qu'à terme cette opération ne coûte un euro aux contribuables !

Saint-Maurice info : ***Saint-Maurice a connu un prestigieux passé cinématographique ?***
Christian Cambon : *En effet, Saint-Maurice a une vocation cinématographique très ancienne : 70 des plus grands chefs-d'œuvre se sont tournés à Franstudio*. Et le Capitole dont plusieurs générations gardent des souvenirs très émouvants. Malheureusement, tout s'est arrêté en 1983. Derrière la façade 1930 style Mallet Stevens* qui figure à la base Mérimée*, tout a été détruit. S'il reste l'esprit des lieux, aujourd'hui, à l'intérieur, il n'y a plus rien du tout, et notamment plus de cinéma.*
Saint-Maurice info : ***Les propriétaires du Capitole avaient un projet immobilier ?***
Christian Cambon : *Ils souhaitaient vendre à un promoteur immobilier pour un éventuel projet d'immeuble de luxe. Mais ce dernier n'ayant pas obtenu son permis, il nous a laissé entendre qu'il n'était plus intéressé. Parallèlement, une association s'est créée : l'association pour la Renaissance du Capitole qui souhaite lui redonner son activité cinématographique. Elle a su mobiliser tous les Mauritiens.*
Saint-Maurice info : ***Quelle est la position de la Ville ?***
Christian Cambon : *La ville est évidemment favorable à une opération qui permettrait la création d'un équipement culturel dans un but d'intérêt général. Mais une ville n'a pas vocation à exploiter en direct un cinéma. Il conviendra par conséquent de trouver un repreneur et de mettre en oeuvre un dispositif juridique adéquat. Je pense que nous n'aurons pas de mal à trouver quelqu'un intéressé par le sauvetage et l'exploitation du Capitole.*
Saint-Maurice info : ***Vous aviez aussi demandé une estimation aux Domaines ?***
Christian Cambon : *Alors que la transaction entre propriétaires/promoteur était de 2 millions d'euros , le service des Domaines a estimé le prix à 982 000 euros : à ce prix là, qui me semble mieux refléter la réalité du marché, la Ville peut intervenir... J'ai donc annoncé à l'association que la Ville allait tenter de faire du Capitole un pôle d'activités cinématographiques et culturelles pour Saint-Maurice, mais aussi pour Charenton et Maisons-Alfort. Nous pourrions, par exemple, y accueillir les enfants des écoles...*
Saint-Maurice info : ***Un montage financier intéressant pour la Ville est-il possible ?***
Christian Cambon : *Le projet de la ville, c'est de racheter le bâtiment. Puis l'exploitant y réalisera des travaux et gérera le cinéma. Il versera à la Ville une redevance, un loyer en quelque sorte, peut-être progressif au début. Mon voeu le plus cher est que cette opération, si elle se réalise, ne pèse pas sur les contribuables. Et il nous appartiendra de trouver le meilleur montage possible.*
Saint-Maurice info : ***On est loin du prix souhaité par les propriétaires ?***
Christian Cambon : *Bien sûr, et cela va sans doute prendre du temps, car les intérêts de la Ville sont d'ordre public et ceux des propriétaires à but plus spéculatif.*
Mais je reste ouvert à la négociation, tant que les finances de la Ville sont préservées... Dans ce genre d'affaire, il vaut mieux négocier que perdre des années en procédure. Mais ce projet mérite que l'on soit patient !

***Les studios de Saint-Maurice** (1930-71) de Franstudio ont permis de tourner, entre autres films,* Les Visiteurs du Soir *de Marcel Carné (1942),* La Belle et la Bête *de Jean Cocteau (1946),* La Traversée de Paris *de Claude Autant-Lara (1956) ou* La Folie des Grandeurs *de Gérard Oury (1971). Ils ferment suite à un incendie pour faire place au quartier Panoramis en 1975.*
***La base Architecture-Mérimée**, riche d'environ 180 000 notices, recense le patrimoine monumental français dans toute sa diversité dont les cinémas.*
***Robert Mallet-Stevens** (1886-1945) est un architecte français du Mouvement Moderne.*

Façade du Capitole

A quoi sert le Conseil Général ?

Les Conseillers généraux composent l'assemblée départementale appelée Conseil Général. Ils gèrent le Département dans quatre domaines :

•L'action sanitaire et sociale :

Principale mission du Département qui a en charge la majorité des aides financières aux habitants hormis quelques prestations financées par l'État.

- Les actions sociales sont nombreuses : enfance, jeunes, handicapés, personnes âgées… Sans oublier l'insertion sociale et professionnelle : Revenu de Solidarité Active (RSA : ex-RMI) et Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).
- Les actions sanitaires concernent la protection sanitaire de la famille et de l'enfance. Le Département, après accord avec l'État, organise aussi des campagnes de prévention contre, par exemple, les ROR (rougeole-oreillons-rubéole) ou les IST (infections sexuellement transmissibles dont le Sida)…

•L'économie :

Outre sa participation au financement des aides économiques aux entreprises, le Département peut aussi organiser ses propres régimes d'aides mais seulement après accord de la Région chargée du développement économique sur le territoire départemental.

•L'aménagement et L'équipement :

Cela recouvre toutes les dépenses concernant les :
- voiries départementales et, en partie, nationales ;
- cours d'eau et plans d'eau ;
- espaces et promenades publics…

•L'éducation et la culture :

Secteur essentiel, les collèges, dont le Département est propriétaire ; il en gère les travaux ainsi que les personnels non enseignants.

Il doit aussi gérer le développement des enseignements artistiques et les monuments classés ou inscrits dont il a demandé à l'État le transfert.

Collège Edmond Nocard

MEMENTO DE L'ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL :

VAL de MARNE Conseil général

Un Conseiller général est élu au **scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.**

La durée de son mandat est de **six ans** s'il a été élu en **2008** mais de **trois ans** s'il est élu en **mars prochain** car le siège de Conseiller général disparaîtra en **mars 2014** au profit de celui de **Conseiller territorial**.

Pour être **élu dès le 1er tour**, il faut qu'un candidat ait réuni **deux conditions** :
- obtenir la majorité absolue (soit plus de 50%) des suffrages exprimés ;
- et réunir un nombre de suffrages égal à au **moins 25 % des électeurs inscrits**.

Si aucun(e) candidat(e) n'a réuni ces deux conditions au premier tour, ne peuvent –s'ils le souhaitent– se présenter au **second tour** que celles et ceux ayant obtenu au 1er tour un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 % des électeurs inscrits**. Mais s'il n'y a qu'un seul candidat satisfaisant à cette condition, le ou la candidate arrivé(e) en deuxième position peut, lui aussi, se présenter. Et s'il n'y en a aucun, les deux ayant obtenu le plus de suffrages au 1er tour peuvent se présenter au second. Au second tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages (quel que soit le taux de participation) est élu.

Elections : mode d'emploi

Dates des élections pour le canton de Charenton – Saint Maurice : 1er tour, le dimanche 20 mars et, si 2e tour, le dimanche 27 mars, de 8h à 20h.

La carte d'électeur qui vous a déjà servi pour les scrutins précédents est valable jusqu'en 2012, année d'une refonte des listes électorales. Si vous êtes nouvellement inscrit(e) sur les listes électorales de Charenton ou de Saint-Maurice, vous recevrez votre carte électorale par voie postale au plus tard 3 jours avant la date du scrutin, soit le jeudi 17 mars.

Attention :
Si la carte comporte une erreur, il faut aussitôt contacter votre mairie (Charenton : 01.46.76.46.76 ; Saint-Maurice : 01.45.18.82.10).
Toutefois, si vous ne la recevez pas à temps, ne vous inquiétez pas : les cartes non parvenues à leurs titulaires seront remises à ces derniers (ou dernières) le jour même du scrutin lorsqu'ils (ou elles) arriveront à leur bureau de vote, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Et sachez que même si vous n'êtes pas en possession de votre carte d'électeur, vous pourrez malgré tout voter : il vous suffira de présenter une pièce d'identité et, une fois vérifiée votre inscription sur les listes électorales, vous pourrez sans aucun problème effectuer votre devoir d'électeur ou d'électrice.

Vos bureaux de vote

- 1er bureau : Espace Delacroix - 27 rue du Maréchal Leclerc
- 2eme bureau : Ecole mixte Centre préau - 49 rue du Maréchal Leclerc
- 3eme bureau : Ecole maternelle du Plateau préau - 4 rue des Sureaux
- 4eme bureau : Ecole maternelle du Plateau réfectoire - 4 rue des Sureaux
- 5eme bureau : Ecole primaire Roger Revet préau - 5 bis rue Eugène Delacroix
- 6eme bureau : Résidence de Presles - 41 avenue du Chemin de Presles
- 7eme bureau : Ecole maternelle de Gravelle préau - 2 place Montgolfier
- 8eme bureau : Ecole primaire de Gravelle réfectoire - 2 place Montgolfier
- 9eme bureau : Ecole maternelle de Gravelle centre de loisirs - 2 place Montgolfier

Bureau centralisateur Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.
L'électeur choisi (le mandataire) pour voter à sa place doit :
- être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant), mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote,
- ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, le mandataire peut recevoir deux procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).

Lieux d'établissement
Se présenter en personne :
- au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail,
- au commissariat de police du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Commissariat de Charenton-le-Pont
26 Rue de Conflans
94220 Charenton-le-Pont

Tribunal d'instance de Charenton
48 rue de Paris
94227 Charenton-le-Pont

Pièces à fournir
Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). Lors de l'établissement de la procuration, un formulaire particulier doit être rempli sur lequel sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

7 au 25 rue du Maréchal Leclerc : réunion de concertation à la Mairie

Cette réunion avait pour but d'évaluer les attentes des locataires en matière de travaux ou d'améliorations du cadre de vie.

Christian Cambon a coordonné une table ronde avec les responsables du groupe 3F, propriétaire de l'immeuble, en présence de très nombreux locataires et des représentants des deux associations de locataires ''Meilleur Avenir'' et ''Loc'ensemble''.
Peu avant, les représentants de monsieur le Maire s'étaient également rendus sur place dans les immeubles du 7 au 25 rue du Maréchal Leclerc afin de se rendre compte directement des souhaits des locataires. La rencontre avec les responsables du groupe 3F a permis d'aborder plusieurs thèmes importants touchant à la sécurité, l'entretien des parties communes, les charges locatives, les ascenseurs ou les travaux dans les parties privatives. A la demande de Christian Cambon, la société 3F s'est engagée à améliorer l'entretien général de chaque immeuble notamment en effectuant dans les prochaines semaines plusieurs interventions pour réparer des incivilités ou des dégradations qui ont été constatées. Un nettoyage complet du parking souterrain sera également effectué. En ce qui concerne les problèmes d'humidité et d'infiltrations, il a été convenu avec la société 3F que les travaux qui ont commencé doivent se poursuivre afin de solutionner définitivement les problèmes dans les appartements situés sous des terrasses ou sous des balcons.
De nouvelles réunions auront lieu régulièrement, en mairie, concernant ces immeubles du 7 au 25 de la rue du Maréchal Leclerc afin de faire le point des améliorations en cours et des interventions réalisées afin que cette résidence conserve un bon niveau général et qu'un cadre de vie agréable y soit maintenu.

28e Salon des Arts de Saint-Maurice

Du 4 au 13 février 2011, sculptures, peintures et poèmes des enfants des hôpitaux ont investi l'Espace Delacroix pour le 28e Salon des Arts. Plus de 1000 visiteurs ont pu admirer au cours de ces dix jours les œuvres de professionnels, dont Masao Haijima et Raymond Verani, invités d'honneur, ainsi que des œuvres d'amateurs très talentueux.

C'est avec une grande attention que ce Salon est aménagé pour que ce lieu soit accueillant : panneaux, éclairages et décorations contribuent à mettre en valeur chaque création. Ce Salon, tout en douceur et en couleurs, a ravi les adultes et les jeunes venus pour certains avec leur classe ou le centre de loisirs admirer, commenter et peut-être rêver d'exposer un jour. Ce beau résultat d'esthétique est dû en grande partie à la Présidente du comité, Jacqueline Morales, entourée d'une équipe soudée et enjouée pour mener à bien ce travail.

Les lauréats

- **Prix du Lions Club :** Catherine BOURON-SALINIERE
- **Prix du thème :** José PERIS
- **Prix de la ville :** Anny AGUIAR
- **Prix de la peinture :** Béatrice BOISSEAU-CHAPUIS
- **Prix de la sculpture :** Alexandre MIJATOVIC
- **Prix du public 2010 :** Maria-Rosa PONS

Les points importants de la séance du 8 février 2011

Taxes d'habitation et foncière inchangées pour 2011, recettes exceptionnelles, faible endettement d'à peine 27€/an par Mauritien ! La Ville de Saint-Maurice confirme la solidité de ses finances !

Lors du conseil municipal du 8 février, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a permis de présenter le contexte national, la rétrospective 2006-2009, la prospective pluriannuelle et les grandes orientations du budget primitif*.

Les documents ont démontré « la solidité financière de la Ville qui dispose de marges de manœuvre importantes : faible mobilisation du potentiel fiscal (aucune hausse d'impôts sur la période), très faible endettement, niveau d'autofinancement satisfaisant, progrès de l'intercommunalité, recettes exceptionnelles non affectées par précaution. »

Grâce à ces recettes exceptionnelles, notre Ville peut :

- maintenir en 2011 ses taux de taxes locales au même niveau qu'en 2009 et 2010 : « Comme cela a été annoncé, les taux de la taxe d'habitation (13,17%) et de la taxe foncière (16,53%) ne seront pas augmentés » ;
- « financer son programme pluriannuel d'investissement par ses fonds propres et conserver un taux d'endettement extrêmement faible. » En effet, cet endettement (ou ratio « Encours de la dette/Population ») n'est que de 27 € par Mauritien(ne) (au1er janvier 2011).

* ***Le budget primitif****, voté en début d'année, détermine les crédits engageant les dépenses durant cette année ainsi que les recettes escomptées en particulier dans le domaine de la fiscalité.*

Le conseil municipal a adopté, par 32 voix pour et une abstention, le budget pour six classes de découverte qui, comme chaque année, donnent la priorité aux enfants n'ayant jamais bénéficié de tels séjours.

École élémentaire du Centre :

- Classe d'équitation au Centre Bayard UCPA dans le bois de Vincennes, avec une enseignante de CP organisée par la PEEP 94 du 21 au 25 mars ;
- Classe de découverte de la Camargue à Cailar (Gard), avec deux enseignantes du CE1, organisée par Cap Monde du 26 avril au 2 mai ;
- Classe de découverte du milieu marin sur l'Île Grande à Pleumeur-Bodou (Côtes d'Armor), avec un enseignant du CP, organisée par l'association Évasion Vacances du 7 au 12 mars ;
- Classe de découverte du patrimoine historique de Venise, avec un enseignant du CE1, organisée par VELS Voyages du 19 au 26 mai.

École élémentaire de Gravelle :

- Classe de découverte du milieu marin et du nautisme en Bretagne à Trébeurden (Côtes d'Armor), avec un enseignant du CM2, organisée par l'association Évasion Vacances du 27 avril au 6 mai ;
- Classe de découverte du cirque Michelletty à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), avec deux enseignantes de CM2, organisée par Neige Soleil Tourisme Loisirs du 1er février au 31 mars (2 sessions de 8 jours).

Par ailleurs, après le séjour en février de jeunes mauritiens en Suisse dans la ville jumelée de Saint-Maurice-en-Valais, ce sont des jeunes helvètes qui seront reçus dans les familles mauritiennes du 29 juin au 13 juillet. La Ville prendra à sa charge tous les frais : hébergement, restauration, activités…

Marie-Béatrice Bertrand nommée au grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur

Lundi 31 janvier 2011, Christian CAMBON, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, a remis à Marie-Béatrice BERTRAND, conseillère municipale déléguée, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute distinction vient récompenser le parcours professionnel exemplaire d'une musicienne de grand talent, aujourd'hui impliquée dans le fonctionnement de l'Orchestre national d'Ile-de-France. Le Maire a également rendu hommage au dévouement d'une élue très impliquée, notamment, dans la sécurité des bâtiments et dans leur accessibilité aux personnes handicapées. Cette cérémonie très chaleureuse s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville, en présence de notre député, Michel HERBILLON, Maire de Maisons-Alfort, et du Maire de Charenton-le-Pont.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTON - SAINT MAURICE

VIE ECONOMIQUE

Club Gravelle Entreprendre : rencontre autour d'Alain Gautier

Le 9 février dernier, le club Gravelle Entreprendre a organisé sa soirée de gala dans les prestigieux salons de la Maison des Arts et Métiers.

Le Club a ainsi offert à ses membres un moment de convivialité et d'échanges avec Alain Gautier, le célèbre navigateur. Redoutable compétiteur, il a inscrit son nom au palmarès des courses en solitaire les plus prestigieuses et les plus exigeantes : Route du rhum, Vendée Globe, Solitaire du Figaro... Une cinquantaine d'invités ont pu ainsi découvrir le parcours d'Alain Gautier, son approche de la course en solitaire et ses expériences. Une rencontre placée sous le signe du grand large pleine de découvertes et d'anecdotes, autour d'un des grands aventuriers de notre époque.

Réflexe RH : réunions d'information thématiques de la Maison de l'Emploi

Dans le cadre de Réflexe RH, le relais d'appui-conseil RH au sein de la Maison de l'Emploi, des réunions d'information collectives sont organisées au mois de mars sur les thématiques suivantes : la formation professionnelle, le management-gestion du personnel et les aides à l'embauche.
Renseignements et inscription par mail maisondelemploi.ecrignon@yahoo.fr ou par téléphone au 01 49 77 29 52

C'est déjà l'été...

Jobs d'été

Journées jobs d'été
L'été se profile déjà à l'horizon et vous souhaitez travailler pendant les vacances scolaires : ne perdez pas de temps et partez d'ores et déjà en quête d'un job d'été. Rendez-vous aux Journées jobs d'été, **les jeudi 24 et vendredi 25 mars** à la Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris 19e. Vous pourrez y trouver plus de 25 000 offres de jobs sur la région parisienne et plus de 100 000 sur toute la France et à l'international. Par ailleurs, la DEE peut vous accompagner dans vos recherches. Pour cela vous pouvez vous rendre à l'espace emploi tous les matins sans rendez-vous, de 9h à 12h, et mettre un maximum de chances de votre côté.

RATP - Renouvellement de l'opération recrutement durant l'été
Dans le cadre de la deuxième phase de travaux qui auront lieu cet été sur la ligne 8 du métro, la RATP recrute en CDD pour les mois de juillet et août 2011. Il s'agit de postes d'agents de canalisation pour orienter les voyageurs entre les stations Charenton Écoles et École Vétérinaire, faisant office de terminus provisoires et vers les autobus de remplacement. Vous avez au moins 18 ans, rendez-vous à la DEE, qui recueillera et transmettra votre candidature (CV + Lettre de motivation).

Direction de L'Économie et de l'Emploi :
- Antenne de Saint-Maurice :
Hôtel de Ville, 55 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
- Antenne de Charenton :
12 rue du Cadran - 94220 Charenton-le-Pont

de 9h à 12h sans rendez-vous

BRÈVE

Reprise des cours d'informatique en mars, selon la nouvelle formule annoncée dans le numéro de janvier de Saint-Maurice Info. Les cours sont désormais regroupés sur une journée.
Pour plus d'information contactez Claire Stremler, 01 46 76 50 03.

Réunion publique d'information
sur les travaux du marché Emile Bertrand

Le Président de la Communauté de Communes Charenton – Saint Maurice Maire de Charenton-le-Pont

Le 1er Vice-Président de la Communauté de Communes Charenton – Saint Maurice Sénateur-Maire de Saint-Maurice

le conseil de Communauté de Communes et les conseillers municipaux

vous invitent à participer à la réunion d'information sur la réhabilitation du marché Emile Bertrand

Mercredi 6 avril à 20h30
à l'école maternelle Sureaux
4/6, impasse des Sureaux Saint-Maurice

À l'ordre du jour :
- Présentation générale du projet (nature des travaux sur la structure, calendrier des travaux, …)
- Présentation de l'installation provisoire du marché (implantation, règles de stationnement …)

LA NATURE EN VILLE

Découvrez vos parcs et jardins avec les jardiniers municipaux !

Visite tout public :
Samedi 2 avril 2011 à 14h et 16h
Visite des jardins des Hôpitaux de Saint-Maurice avec le CAUE

Visite tout public :
Samedi 2 avril 2011 à 14h, 15h et 16h
Visites guidées des parcs et jardins municipaux, par les Services Espaces Verts de Charenton et de Saint-Maurice.
- Parc Jean-Paul Belmondo (ex. Jean Biguet) à Saint-Maurice
- Parc de Conflans à Charenton

Pour les centres de loisirs :
Mercredi 6 avril 2011 à 10h et 11h puis à 14h et 15h
Visites guidées des parcs et jardins municipaux, par les Services Espaces Verts de Charenton et de Saint-Maurice et des jardins des Hôpitaux par le Chef jardinier du site
- Parc Jean-Paul Belmondo (ex. Jean Biguet) à Saint-Maurice
- Parc de Conflans à Charenton

LES THÉÂTRES

Festival Musiques de Notre Temps

Le *Festival Musiques de Notre Temps* affirme, une fois de plus, son désir d'ouverture et d'inédit dépassant ainsi les frontières des disciplines.

• Trois Somme Eberluée
Tarkos pour voix et instruments
Vendredi 25 Mars 2011 à 20h30
au TVO

« Trois Somme Eberluée », porté par une comédienne et deux musiciens, s'appuie sur la richesse sonore de son œuvre pour la prolonger, révélant ainsi sa musicalité. Point de rencontre de la musique, de la poésie et du théâtre. Cette création musicale rend hommage à l'œuvre de ce grand poète, disparu il y a peu.

- Direction musicale, vibraphoniste, percussionniste, chanteur : Ludovic Montet
- Mise en scène : Sylvie Chenus
- Compositions originales : Aurélie Saraf et Ludovic Montet
- Harpiste : Aurélie Saraf
- Récitants : Ludovic Montet, Sylvie Chenus et Aurélie Saraf

Tarif : 18€ - **Tarif réduit :** 10€
Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice
Réservation au 01.46.76.67.00 ou sur www.lestheatres.fr

• Requiem en couleurs d'Emmanuel Bex
Vendredi 1er Avril 2011 à 20h30 au TVO

Une grande place est accordée au Jazz et ses dérivés autour de la Musique d'Emmanuel Bex. Organiste, pianiste, compositeur au talent de nombreuses fois récompensé, Emmanuel Bex est une figure des plus impressionnantes du Jazz européen. REQUIEM EN COULEURS, sa nouvelle création associera son trio à 12 magnifiques chanteurs pour une ode à la vie.

Avec l'OPEN GATE
- Compositeur & Orgue Hammond B3 : Emmanuel Bex
- Saxophoniste, Clarinette : Francesco Bearzatti
- Batterie : Simon Goubert et l'Ensemble Vocal

Tarif : 18€ - **Tarif réduit :** 10€
Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice
Réservation au 01.46.76.67.00 ou sur www.lestheatres.fr

Dans le cadre du Festival Musiques de Notre Temps. Création en coréalisation avec Les Théâtres. Avec l'aide à la création de la Communauté de Communes Charenton – Saint Maurice

Où stationner près du théâtre du Val d'Osne ?
Parking Delacroix
18 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice

CONCERT

Grand Corps Malade

Vendredi 15 avril à 20h30

Il a donné au slam ses lettres de noblesse en le faisant passer des cafés spécialisés aux salles de concert et bacs de disquaires en un rien de temps. De ses histoires écrites comme des poésies au coin d'un comptoir, le slam tire sa vision d'une culture urbaine.
Après deux victoires de la musique, Fabien alias Grand Corps Malade continue de composer ses textes avec des mots articulés autour du thème de la ville pour dessiner les contours de la vie de celles et ceux qui y habitent. Il y a de la nostalgie mais aussi de la légèreté sur des morceaux se partageant entre funk et rap par des arrangements soignés, piano et cordes.

Tarif concert : Adultes 35 € - Jeunes 30 €

Espace Delacroix
27 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Les rendez-vous de la médiathèque

« Ouvrons les guillemets »
Une anglaise de passage à Saint-Maurice
Vendredi 18 mars à 20h30
Gloria Cigman, romancière anglaise, passionnée par la littérature médiévale s'est particulièrement attachée à un des pèlerins des *« Contes de Canterburry »* de G. Chaucer. Dans son dernier roman *« il était une femme »*, elle nous révèle Alison, personnage haut en couleurs, qui s'affirme au Moyen-Âge.
Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 71

« Ouvrons les guillemets »
Merveilleusement fantastique !
par la Compagnie Hercub'
Vendredi 1er Avril 2010 à 20H30
La Compagnie Hercub' concocte une petite soirée tissée d'insolite, de suspens, d'extraordinaire et de plusieurs nouvelles dites par trois comédiens. De Kafka, Cocteau, à Cortàzar, Laurent Gaudé, Thomas Owen, les choix ne manquent pas pour cette soirée « fff » comme fascination, fantasme, frissons, comme le vent qui souffle son cri lugubre au plus sombre de la nuit.
Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 71

Exposition

Le merveilleux à tous les étages
Du 7 mars au 9 avril 2011
Les élèves des cours d'arts plastiques se sont emparés du thème du merveilleux. Dans nos médiathèques, ils vous emmèneront dans une ambiance peuplée de fées, de lutins, de sorcières, de chevaliers et de dragons
Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Médiathèque Montgolfier
6 place Montgolfier - 94410 Saint-Maurice

L'agenda culturel Sortir

Le guide trimestriel de vos sorties de la Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice vient de paraître.
Du programme des théâtres aux horaires des ateliers d'anglais, des expositions aux concerts... Toutes les manifestations sont réunies au sein de ce magazine.

Le livre du mois de la médiathèque

Robert Goolrick
Féroces
Ce premier roman ressemble au début à une fresque de la société virginienne au cœur des années 50 où il est important de paraître et de faire comme si tout allait bien. Mais, surtout, on doit respecter toutes sortes de règles, en particulier celle de ne rien raconter de ce qui se passe dans la famille. Ce couple, les Goodrick, enviés par beaucoup, aime recevoir et organiser des party où l'alcool coule à flot. Très vite, on pénètre dans l'envers du décor, la violence, la culpabilité, la solitude, le désamour que vit quotidiennement l'un des trois enfants. Le lecteur est confronté à l'existence de certains secrets de famille dont il faut s'indigner. Une confession déchirante, la vérité féroce…

Musique votre agenda

• Heure Musicale
Dimanche 13 mars 2011 à 17h
Le piano à 1, 2, 4, 6 et 8 mains
''4 professeurs du conservatoire se disputent les touches d'un piano''
Église communale de Saint-Maurice
59 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Réservation obligatoire au 01.45.18.81.55

• Concert « des jeunes artistes »
Mardi 15 mars 2011 à 19h
Auditorium François Devienne
30 bis rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Renseignement au 01.45.18.81.55
Entrée libre

• Concert
« des jeunes artistes coréens »
Vendredi 25 mars 2011 à 19h
Du conservatoire Olivier Messiaen
Les élèves coréens de 3e cycle vous offrent des milliers de notes
Auditorium François Devienne
30 bis rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Renseignement au 01.45.18.81.55

Carrefour des métiers au collège Edmond Nocard

Le collège Edmond Nocard, la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton – Saint Maurice et le Service Jeunesse de la Ville ont organisé le 7ème carrefour des métiers et de l'orientation, le samedi 5 février dernier.

Cette rencontre fut un véritable succès. En effet, environ 150 collégiens et leurs familles ont rencontré les acteurs du monde professionnel. Le Carrefour leur a permis de vraies simulations d'entretien, des échanges riches sur des parcours de vie et des aides dans leurs choix d'orientation. *Merci à tous les professionnels pour leur implication et au Club Gravelle Entreprendre de Charenton – Saint Maurice.*

Retour sur les vacances d'hiver

Les vacances d'hiver se sont déroulées autour du thème du carnaval pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires.

Au programme, masques, défilés, danses, déguisements, atelier tresses africaines, crêpes et gaufres. Les sorties n'ont pas été oubliées, avec les cinémas, les théâtres et le musée MAC VAL de Vitry-sur-Seine. Le sport a été aussi à l'honneur avec un grand tournoi de hockey regroupant les enfants des accueils de loisirs élémentaires et maternels des villes de Saint-Maurice et Charenton. L'accueil de loisirs des Bords de Marne a clos la première semaine des vacances par une grande rencontre festive avec les familles autour d'un grand quiz.

Tri sélectif

Les enfants de l'accueil de loisirs maternel du Centre ont été initiés au tri sélectif à travers un grand jeu, avec la participation de Monsieur Strozik, ambassadeur du tri de la ville de Saint-Maurice. Ils ont découvert les différents modes de tri, ainsi que la signification des différentes couleurs des conteneurs et des déchets qu'ils peuvent accepter.

L'agenda de vos sorties

•Lundi 14 mars : Voyages

Une réunion d'information sur les voyages est prévue à 14h à la salle Louis Jouvet à Saint-Maurice.
Si vous ne pouvez pas vous y rendre, n'hésitez pas à demander le programme au service Animation Retraités.

Départ du car à 14h Arrêt « Pont de Charenton »

•Jeudi 24 mars : Repas de Printemps

Rendez-vous à 9h30 pour la préparation de ce repas, salle des canotiers.
Participation : 10€

•Jeudi 31 mars : Lecture théâtrale

Spectacle réalisé par les Seniors de l'atelier théâtral d'écriture de la ville de Saint-Maurice.
En première partie lecture poétique autour de la Fontaine, Victor Hugo, Prévert et autres poètes contemporains.
Puis lecture théâtrale autour de Molière, Alfred Jarry et Guy Roissy.
Nous vous convions à venir nous rejoindre et à partager avec nous ces bons moments.
À 14h30 à l'auditorium suivie d'un goûter.

Départ du car à 13h30 Arrêt « Pont de Charenton »

•Lundi 4 avril : Fêtons Pâques

Grand Loto suivi d'un goûter.
À la Résidence de Presles (41 Avenue du Chemin de Presles)
Participation : 5€

Départ du car à 13h30 Arrêt « Pont de Charenton »

Interfoyers

Résidence de Presles	Club des Canotiers
vendredi 25 mars	vendredi 18 mars

Pour vous rendre au cimetière, la ville met un car à votre disposition : Les lundis 14 mars et 11 avril départ du car 14h

Infos pratiques

>**Pour tout renseignement complémentaire contactez :** Sophie Beauvillier ou Sandrine Kadoche
Tel : 01 45 18 80 50 ou 57
Service Animation Retraités - Mairie de Saint-Maurice

Passage à la télé tout numérique

Méfiez-vous du démarchage à domicile.
Des revendeurs peu scrupuleux peuvent tenter de vous vendre du matériel inutile ou à des tarifs exagérés. Certains peuvent chercher à vous abuser en usurpant l'identité de France Télé Numérique.
En cas de doute, appelez au 0970 818 818.

Vie associative

La section départementale du Val-de-Marne de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA 94) organise son Assemblée Générale à laquelle sont conviés tous les titulaires de cette décoration le samedi 2 avril à Chevilly-Larue (94550).
Pour toute précision ou tout complément d'information, les personnes intéressées sont priées de s'adresser à **Christian Beaujean, Vice-président de la section au 01 46 86 71 23**

Libre expression des listes représentées au Conseil municipal

Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs

La vidéo protection : des caméras pour protéger

Le changement d'appellation (anciennement vidéosurveillance) correspond bien aux objectifs recherchés, car il s'agit moins de surveiller que de protéger. La vidéoprotection est un outil à part entière de la politique de prévention et de sécurité dont le maire a la responsabilité. Les Mauritiens y sont très favorables tous segments de population confondus.

Il s'agit de poursuivre l'équipement des secteurs les plus confrontés à des actes de délinquance et d'incivilité (12 caméras déjà installées : 7 à Montgolfier et 5 à Delacroix et 4 en projet : secteur des arcades rue du Gal Leclerc entre la Poste et la rue du Pont). L'installation de ces moyens répond aux attentes de la population, en complément de l'activité déployée non seulement par le commissariat de Charenton et la Police municipale, dont je tiens à saluer l'engagement, mais aussi par tous les acteurs locaux de la sécurité.

Cette démarche est élargie au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, avec l'objectif d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs de la sécurité. Elle concernera notamment l'extension au secteur de l'Av de Lattre de T.

Au plan financier, le coût modéré de ces installations (la commune doit bénéficier en outre de subventions au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance) ne peut raisonnablement être opposé aux résultats obtenus ou attendus. Le constat aujourd'hui, dans les communes équipées, est que la délinquance globale a été contenue voire a diminué et que plusieurs affaires sensibles sur Saint-Maurice ont pu être élucidées grâce aux caméras.

Aux critiques infondées de la gauche sur le coût et plus radicalement sur l'utilité de la vidéoprotection y compris dans les communes de leur propre camp (!) qui – au demeurant - s'y engagent avec détermination, le maire et sa majorité répondent aux aspirations compréhensibles de la population dans le domaine de la sécurité : nous poursuivrons dans ce sens.

Georges METAIRIE
Conseiller municipal délégué
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Saint-Maurice Info

Magazine édité, rédigé et conçu par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com
Photographe : Service Communication - Fotolia - J.P Le Nai
Impression : Point 44 sur papier PEFC avec des encres végétales
Dépot légal : À parution

Débat budgétaire 2011 : quelles priorités ?

Dans un contexte économique déjà tendu, le gouvernement a décidé de geler les dotations aux communes, malgré leur rôle éminent dans les investissements publics, et donc dans l'économie française, alors que les dépenses de la ville ont tendance à augmenter. Recettes qui stagnent et dépenses qui augment ne font pas bon ménage ! Nous avions fait ce constat « d'effet de ciseau » dès notre début de mandature, en 2008. Il semble enfin partagé par l'équipe en place. En revanche, aucune vision ou stratégie n'a été ébauchée pour changer la tendance, hormis une politique de rigueur dont les Mauritiens feront les frais, tôt ou tard.

Nous proposons pour augmenter les recettes d'investir dans une politique de logement offensive et de concentrer nos efforts sur les plus jeunes, notamment par la création de postes d'assistantes de classes maternelles. Cette demande, légitime, fait l'objet d'une pétition par la FCPE, association de parents d'élèves, et ne concernerait que 6 postes. Par redéploiement, nous proposons de créer 2 postes par an pour combler ce besoin.

Notons enfin que le dernier Conseil municipal a officialisé à l'unanimité l'engagement de la ville dans le sauvetage de l'ancien cinéma Le Capitole. Ce revirement de la majorité UMP eut été impossible sans l'immense mobilisation citoyenne : bravo !

Arieh ADIDA, Conseiller municipal
Pour le Groupe Municipal
Energies Nouvelles
energiesnouvelles94@gmail.com

De l'incantation à la confiscation du droit d'expression des groupes minoritaires.....

On n'a pas réussi et c'est dommage pour l'image de la démocratie locale. Le Conseil municipal par la voix de son maire n'a pas consenti à répondre favorablement à la question orale de notre groupe. Laquelle visait à partager sur le nouveau site Internet officiel de la ville un espace d'information des élus minoritaires pour servir l'ensemble de la population.

Détenir le monopole de l'accès à l'information reste archaïque sinon imprudent alors que l'usage de cette technologie de masse est en marche…

Hélas, la révolution numérique n'est pas à l'œuvre à Saint – Maurice tout juste sa gestation. Non à l'hostilité de principe, oui à la mutation de la norme.

Nicole MARTIN, Conseillère municipale
Groupe Innover et Construire au Centre
innoveretconstruire@gmail.com

Trophée du Sénateur : festival des jeux et du tennis

Dimanche 3 avril de 10h à 16h

- **Tennis :** tournoi ouvert à tous les enfants et adultes de la section tennis (inscriptions auprès du professeur)
- **Festival des jeux :** réservé à tous les enfants de Saint-Maurice âgés de 6 à 11ans (journée non-stop avec pique-nique)
- **16h :** Remise des trophées, des récompenses et tirage de la tombola

Goûter pour les enfants et rafraîchissements pour les adultes
Cadeau de bienvenue à tous les participants
Centre municipal des sports
9 avenue de la Villa Antony Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 82 50

Thé dansant du dimanche 6 fevrier 2011

Les élèves de l'école de danse orientale et l'Association ALMAS ont enchanté le public venu nombreux.

Vos prochains rendez-vous

• Stage de danse orientale

Dimanche 27 mars 2011 de 14h à 17h
Ouvert aux adultes débutantes et intermédiaires (à partir de 15 ans)
Tarif : 27 euros pour les adhérentes et 31 euros pour les non -adhérentes
Date limite d'inscription : 27 mars 2011
Centre municipal des sports (salle de danse)

• Vacances sportives : l'équitation

Du 11 au 15 avril 2011
Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans
Uniquement réservé aux adhérents de l'école municipale des sports
Allo sport : 01 45 18 82 50

• Tea sport 2011 : *« les enfants font leur cinéma »*

Première répétition générale le mercredi 6 avril 2011

Infos Pratiques

Vos prochains rendez-vous

Elections Cantonales
des 20 et 27 mars 2011

Festival Musiques de Notre Temps
Vendredi 25 mars à 20h30
et vendredi 1er avril à 20h30
Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc
Saint-Maurice

Trophée du Sénateur
Dimanche 3 avril de 10h à 16h
Centre municipal des sports
9 avenue de la Villa Antony
Saint-Maurice

Réunion publique du Marché Emile Bertrand
Mercredi 6 avril à 20h30
4/6 impasse des Sureaux - Saint-Maurice

15ème Dictée à Saint-Maurice

Samedi 2 Avril 2011 à 14h
Salle Louis Jouvet
14 rue Paul Verlaine
94410 Saint-Maurice
Inscriptions à la médiathèque
29 rue du Maréchal Leclerc
ou au 01 45 18 81 71

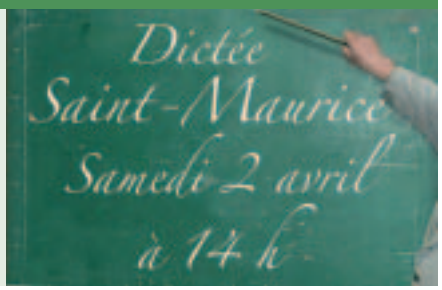

Bienvenue à votre nouveau service

Zoom Forever

Photographe
Photos d'identité, reportages mariages, organisation d'événements, création de livres personnalisés, studio de prise de vue.
Contact : Bernard Ghnassia
Adresse : 17 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 51 87 - 06 68 42 17 17

Etat civil

Naissances :
Marius MASSET--PADOVANI – Héloïse VADEZ – Aiden SABORIDO – Maxime TOUCHARD Sterna EDERY – Titouan FRADIN – Amra CHERIF – Yanis MOUTERFI – Rym ZARHRATE Raphaël LEFÈVRE.

Mariage février 2011 :
Ayeït ZERROUGUI et Boussad IDIR.

Décès :
Milica DJURDJEVIC épouse IVANKOVIC – Bertrand FURON – Daniel HUET Marie DUCREUX veuve GUARIENTI – Louis DAUVERGNE – Jacqueline LOEW veuve VIRIOT – Albert RABILLIER – Gérard WEINBERGER – Raphaël ZAOUI – Monique GORLIN veuve BAILLY – Lucette GRANET veuve BOULOT – Henriette BERTRY veuve PASTOL – Jeannine CONSTANTY veuve FANTOU.

→ Pharmacies de garde

Dimanche 13 mars
>MORTILLARO
58 bis quai des carrières
94220 Charenton
01 43 68 43 50

Dimanche 20 mars
>PHARMACIE LIENHARD
118 rue de Paris
94220 Charenton
01 43 68 18 32

Dimanche 27 mars
>PHARMACIE COUPOLE LIBERTE
3 place des Marseillais
94220 Charenton
01 43 75 14 68

Dimanche 3 avril
>PHARMACIE AUGER
Ccial bercy 2
94220 Charenton
01 49 77 56 56

Dimanche 10 avril
>PHARMACIE BERNHARD
68 bis rue de Paris
94220 Charenton
01 43 68 00 38

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI :** appelez le **15**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h Le samedi de 14h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h